

## pays sud gâtine

# Le conseil communautaire s'installe

Mardi soir, les maires et délégués du canton se sont réunis au foyer rural de Saint-Pardoux pour installer le nouveau conseil communautaire Sud Gâtine. Pascal Olivier a ouvert la séance. Il s'est déclaré candidat à la présidence du conseil communautaire et a proposé d'élire quatre vice-présidents dont il a défini les rôles précisant que, désormais, il n'y aurait que des délégués titulaires. Puis, il a énoncé les projets en cours : gendarmerie à Mazières, école du Chambon, Plui et Scot, réforme des rythmes scolaires.

### Projets à l'étude

Sont à l'étude, la maison de santé, l'aménagement de la zone de la Croix des Vignes, la voirie (groupes 1 et 2). Des réflexions à mener ? Le Sivom, l'instruction des permis de construire, l'école de Saint-Pardoux, enfance et jeunesse (12-14 ans), les ateliers relais, les vestiaires du stade, la mutualisation entre collectivités « qui est un gros morceau et un travail demandé par l'Etat, nous devons y réfléchir et y travailler », la réforme des collectivités territoriales. « Il y a trois règles à tenir : maîtriser nos coûts de fonctionnement, les évaluer et les intégrer dans nos projets, continuer à faire vivre notre esprit communautaire ». Seul candidat à la présidence de la communauté, Pascal Oliver a été élu avec vingt-six voix contre quatre bulletins blancs.

Le nombre de quatre vice-présidents a été validé par vingt-



Pascal Olivier, président de la communauté de communes (au centre) entouré de ses quatre vice-présidents : Eric Cathelineau, Marylène Giraudon, Nadine Mineau et Jérôme Libner.

deux oui contre six non, un blanc et un nul. Marylène Giraudon, conseillère municipale à Saint-Pardoux, a été élue à l'unanimité des trente votants comme première vice-présidente en charge de l'enfance, la jeunesse et de l'action sociale. Eric Cathelineau, maire de Soutiers, seul candidat au poste de deuxième vice-président avec la responsabilité de la voirie, bâtiments communautaires et zones d'activités économiques, a été élu avec dix-neuf voix contre six à Dominique Méen, une à Yannick Motard et quatre blancs. Nadine Mineau, maire de Verruyes, s'est portée candidate

pour la troisième vice-présidence qui aura en charge les écoles et les rythmes scolaires. Le maire de Clavé, Christian Rongeon, a également proposé sa candidature. Chacun ayant fait part à l'assemblée de ses motivations, c'est Nadine Mineau avec dix-sept voix contre douze à Christian Rongeon et un blanc qui a été élue. Enfin, Jean-Marie Morisset, premier adjoint à Mazières, s'est déclaré candidat au poste de quatrième vice-président pour l'économie et l'urbanisme. Jérôme Libner, maire de Saint-Lin, a aussi proposé sa candidature et chacun ayant argumenté sur son choix et ses

engagements, Jean-Marie Morisset a annoncé qu'il retirait sa candidature.

Jérôme Libner a ensuite été élu avec quinze voix contre onze pour Jean-Marie Morisset, trois blancs et un nul.

**Élection du bureau.** L'assemblée a élu à l'unanimité un bureau composé du président, des quatre vice-présidents et de neuf maires qui ne sont pas vice-présidents.

**Indemnités de fonction aux élus.** Le président percevra une indemnité de 1.000 € net, les vice-présidents 439 €.

Prochain conseil communautaire le 29 avril à Verruyes.